

Séance du Conseil Municipal en date du 28 avril 2023

Nombre de conseillers

- En exercice	15
- Présents	14
- Votants	14
- Absent(s) excusé(s)	1
- Absent(s)	
- Exclus	
- Pouvoir	
DATE CONVOCATION	21/04/2023

De la commune de : **ESTIVAREILLES**
Séance du : **28 avril 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit avril à 20h30 le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M BARTHELEMY Pierre, Maire.

	P	A	A		P	A	A		P	A	A
BARD Solange	X			CARRIER Charlotte	X			FRERY Eglantine	X		
BARTHELEMY Pierre	X			CLAVERO Daniel	X			GHILAS Sofiane	X		
BEYSSAC Jean-Marc	X			COURTINEL Kévin	X			KURNIK Henriette	X		
BLANC Claudius	X			DUBILLOT Mattéo	X			MEREO Bruno	X		
CARRIER Alexis		X		FAYET Bélanda	X			TROUSSIEUX Elodie	X		

* **Secrétaire séance** : TROUSSIEUX Elodie

Secrétaire auxiliaire : GRANJON Liliane

* **Pouvoir(s)** :

ORDRE DU JOUR

- Ordre du jour :

- APPROBATION DU PV DE LA DERNIERE SEANCE
- AVENANT A LA CONVENTION POINT NUMERIQUE DE L'AFR
- CADEAUX AUX ELEVES DE CM2
- VENTE DU BIEN SANS MAITRE - LA FAVERGE
- DEMANDE DE GRATUITE SALLE ERA - GUIGNOL
- DEMANDE DE GRATUITE SALLE ERA - HOSPITALITE ST JACQUES DU HAUT FOREZ
- RENSEIGNEMENTS DIVERS
- QUESTIONS DIVERSES

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

DEL N°01-28/04/2023 AVENANT A LA CONVENTION POINT NUMERIQUE DE L'AFR.

M. Le Maire propose à l'assemblée de voter l'avenant à la convention point numérique de l'AFR qui arrive à son terme. Le renouvellement peut se faire sur une année ou trois années, groupé avec Usson, Apinac et Chambles. Il est proposé une journée pour Estivareilles pour un budget annuel à 4425,00€ maximum.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de s'engager pour une année.

DEL N°02-28/04/2023 CADEAUX AUX ELEVES DE CM2

M. Le Maire présente à l'assemblée que l'année précédente la commune a offert aux élèves de CM2 habitants et étant scolarisés à Estivareilles pour leur rentrée en 6ème une calculatrice scientifique et demande au Conseil Municipal s'ils veulent reconduire cette opération. Pour mémoire, la valeur était de 50,00€ par calculatrice, elles seront fournies par la librairie Livresse à St Bonnet le Château.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider l'achat de calculatrices à la librairie Livresse pour être offertes aux élèves de CM2 habitants et étant scolarisés sur Estivareilles pour leur rentrée en 6^{ème}.

DEL N°03- 28/04/2023 DELIBERATION : MAISON SANS MAITRE- LA FAVERGE

M. Le Maire informe l'assemblée que les potentiels acquéreurs du bien sans maître situé à la Faverge se sont désistés.

Par conséquent M. Le Maire propose au Conseil d'accepter la proposition en dessous d'un montant de 30 000 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter la seconde offre d'achat.

DEL N°04- 28/04/2023 DEMANDE DE GRATUITE SALLE ERA - GUIGNOL

M. le Maire présente à l'assemblée la demande de gratuité de salle pour un spectacle Guignol le 1^{er} août 2023.

Après discussions il est proposé de voter une participation de 100,00€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la participation de 100,00€ pour la salle ERA le 1^{er} Août pour le spectacle Guignol.

DEL N°05- 28/04/2023 - DEMANDE DE GRATUITE SALLE ERA - HOSPITALITE ST JACQUES DU HAUT FOREZ

M. le Maire présente à l'assemblée la demande de gratuité de la Salle ERA le dimanche 30 avril pour faire un thé dansant au profit des Hospitaliers Saint Jacques du Haut Forez pour participer et aider au pèlerinage de Lourdes.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la gratuité de la salle ERA pour le 30 avril 2023.

QUESTIONS DIVERSES